

Mutations des paysages : Quelles clés ?

Atlas des paysages et des projets urbains des Hauts-de-Seine – Atelier n°3

Julie SER-ISTIN, directrice adjointe

DRIEA-UT92

9 avril 2014



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction régionale
et interdépartementale
de l'Équipement
et de l'Aménagement
ÎLE-DE-FRANCE
Unité territoriale des Hauts-de-Seine

Crédit photo : @IGN

Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement et l'Aménagement
Unité territoriale des Hauts-de-Seine

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Le paysage – une notion clé

« Le paysage est un **élément essentiel de notre cadre de vie.** »
(*Projet de loi biodiversité, art. 72*)



Le paysage – cadre réglementaire

- Convention européenne du paysage (Florence)
 - Objectifs :
 - promouvoir la protection, la gestion et l'aménagement des paysages européens
 - organiser la coopération européenne dans ce domaine
 - Dates :
 - 20 octobre 2000 (adoption) et 1er mars 2004 (entrée en vigueur)
- Projet de loi biodiversité
 - Le paysage, une des six mesures phares du projet de loi
 - Objectifs :
 - donner à la notion de paysage une place nouvelle afin que dans les projets de développement et d'aménagement, les différents paysages soient mieux pris en compte
 - allier qualité paysagère et paysage du quotidien
 - Date :
 - présentation en conseil des ministres le 26 mars 2014

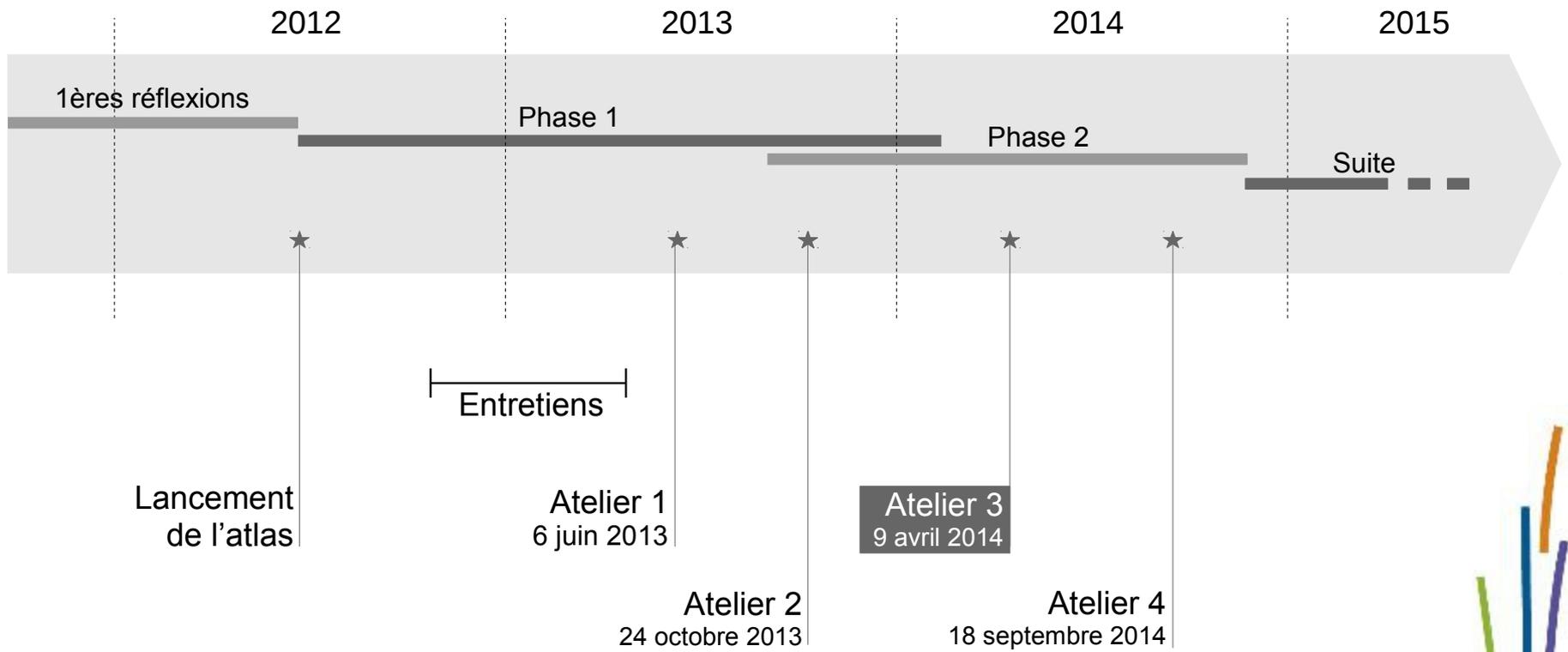


L'atlas des paysages – un outil pour la qualité paysagère

« Les atlas de paysages ont pour objet d'**identifier**, de **caractériser** et de **qualifier, objectivement, l'ensemble des paysages qui composent notre territoire**, conformément à l'engagement de la France pris lors de la ratification de la Convention européenne du paysage (article 6 C). » (*Projet de loi biodiversité, art. 72*)

« Les atlas de paysages, qui doivent être actualisés tous les 10 ans, ont en outre pour objectif de **suivre l'évolution des paysages** et de **pouvoir envisager ainsi, des mesures de protection, de gestion ou d'aménagement** autant que de **besoin**. » (*Projet de loi biodiversité, art. 72*)

La co-élaboration de l'atlas avec les acteurs du territoire



Le site de l'atlas - www.vuedici.fr/paysages-hauts-de-seine/

Unités de paysages par commune



PRÉFET DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

CAUE92

Atlas des paysages et projets urbains des Hauts-de-Seine

Site en cours
de réalisation



Recherche sur le site
 Ok

INTRODUCTION ET
MÉTHODE

LA FABRIQUE DES
PAYSAGES

COMPRENDRE LES
PAYSAGES DES
HAUTS-DE-SEINE

UNITÉS DE
PAYSAGES

DYNAMIQUES,
ENJEUX ET
SITUATIONS
URBAINES

*Bienvenue dans l'Atlas des paysages et projets urbains
des Hauts-de-Seine.*



Vue depuis le Pont de Sèvres

Participer

> [LA FABRIQUE DES PAYSAGES](#)

Espace dédié aux acteurs du paysage : documents, forums et actualités proposés en articulation avec les ateliers

L'échelle départementale

> [COMPRENDRE LES PAYSAGES DES HAUTS-DE-SEINE](#)

Le territoire et les paysages à l'échelle du département des Hauts-de-Seine : perceptions, représentations, histoire

Portrait des paysages

> [UNITÉS DE PAYSAGES](#)

Description paysagère et analyses des enjeux pour chaque unité et sous-unité de paysage

L'avenir des paysages

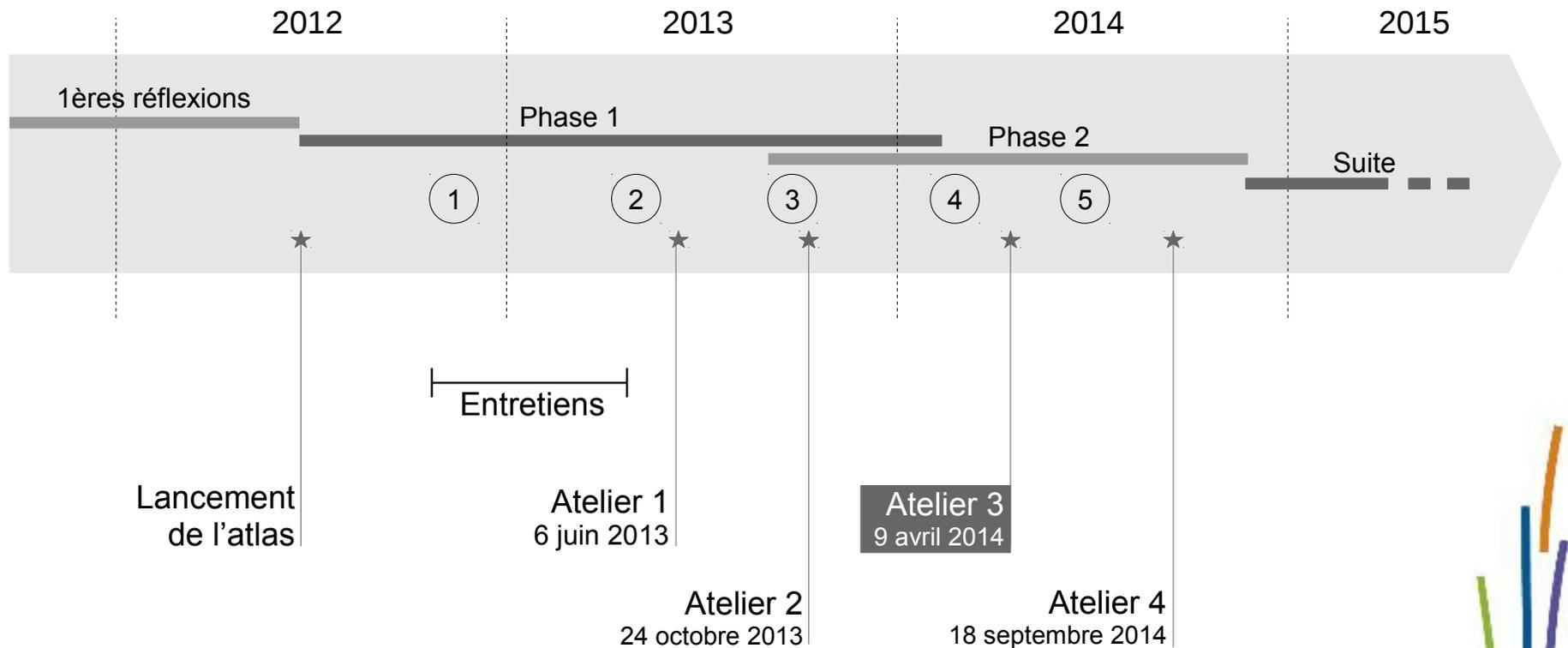
> [DYNAMIQUES, ENJEUX ET PROJETS](#)

Une approche thématique des enjeux des paysages du département illustrés par des exemples

Ce site Internet se construit au rythme de l'atlas lui-même et gardera donc un aspect inachevé jusqu'à l'automne 2014...

En attendant, l'espace de co-élaboration intitulé « la Fabrique des paysages » va s'enrichir au gré des entretiens, ateliers et contributions des acteurs des paysages des Hauts-de-Seine. N'hésitez pas à y participer !

Les étapes de la construction de l'atlas



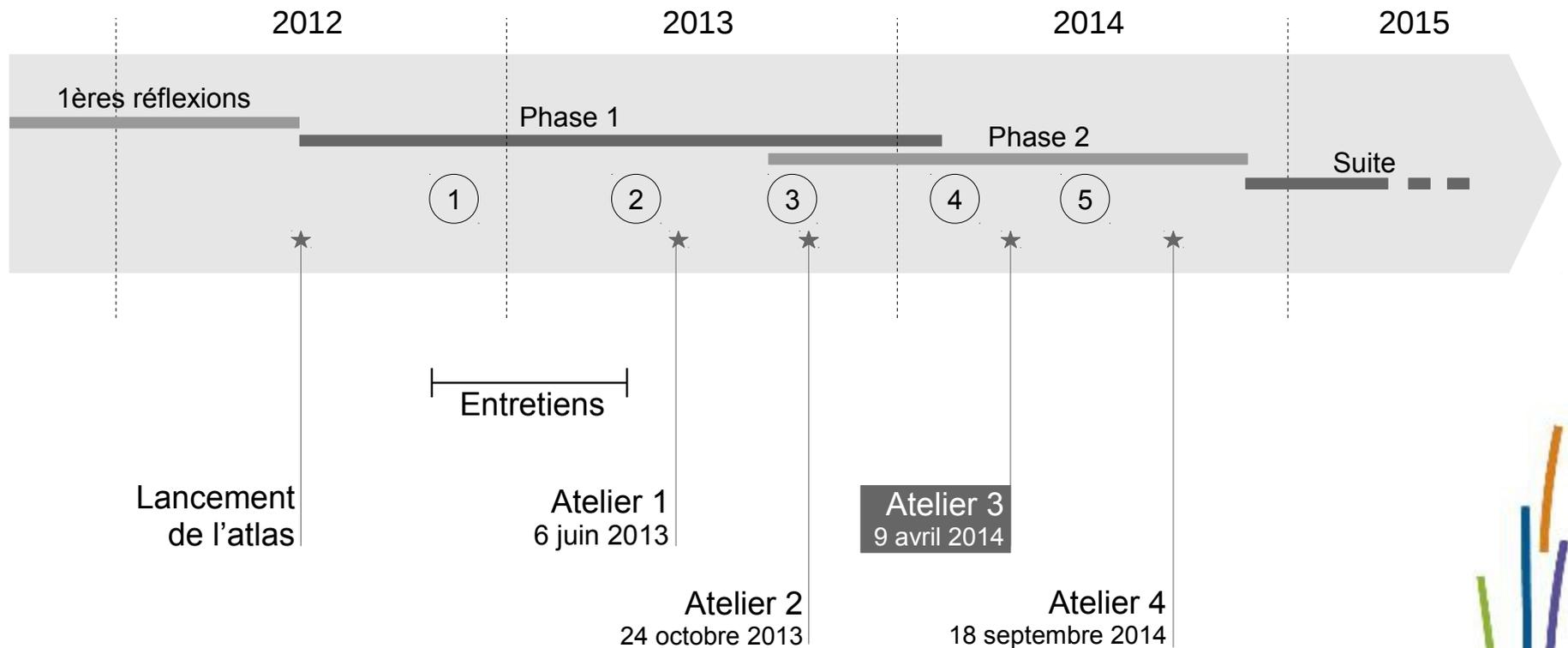
PHASE 1 : Connaissance et analyse paysagère

- 1 Analyse des paysages urbains à l'échelle départementale
- 2 Délimitation et description des unités et sous-unités paysagères
→ Atelier n°1

PHASE 2 : Approche prospective approfondie

- 3 Dynamiques de mutations des paysages
→ Atelier n°2
 - 4 Enjeux
 - 5 Préconisations
- Atelier n°3

Les étapes de la construction de l'atlas



PHASE 1 : Connaissance et analyse paysagère

- 1 Analyse des paysages urbains à l'échelle départementale
- 2 Délimitation et description des unités et sous-unités paysagères
→ Atelier n°1

PHASE 2 : Approche prospective approfondie

- 3 Dynamiques de mutations des paysages
→ Atelier n°2
- 4 Enjeux
→ Atelier n°3
- 5 Préconisations

L'atelier n°3 – Première partie : point d'avancement

8H30	Accueil café	
9H - 9H10	Introduction	Julie SER-ISTIN , Directrice adjointe de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, DRIEA
9H10 - 9H30	Point d'étape sur l'avancement de l'atlas et présentation des objectifs de l'atelier n°3	Michel COLLIN , Paysagiste DPLG, mandataire de l'atlas des paysages et des projets urbains



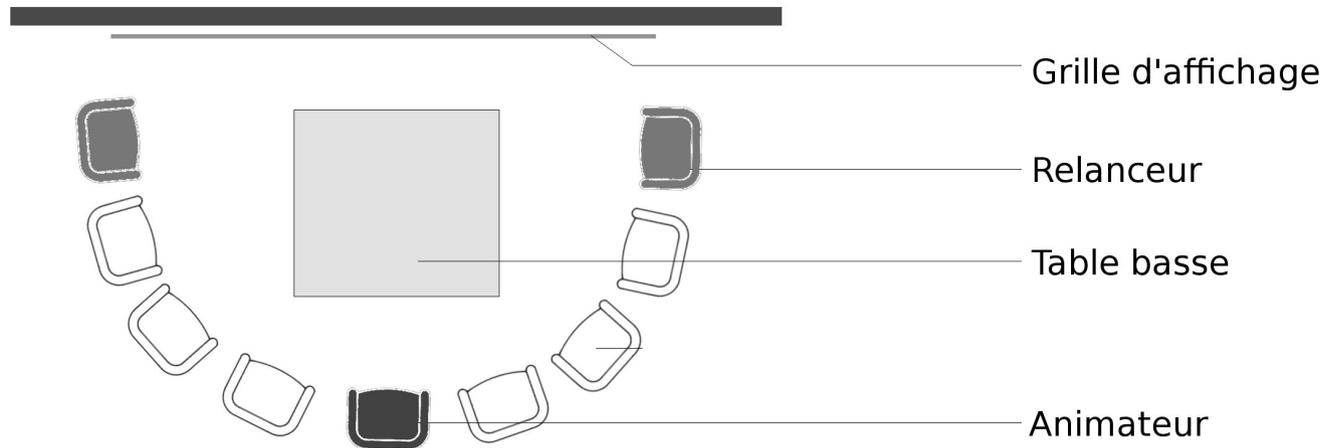
L'atelier n°3 - Deuxième partie : travail sur les enjeux et les préconisations

8H30	Accueil café	
9H - 9H10	Introduction	Julie SER-ISTIN , Directrice adjointe de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, DRIEA
9H10 - 9H30	Point d'étape sur l'avancement de l'atlas et présentation des objectifs de l'atelier n°3	Michel COLLIN , Paysagiste DPLG, mandataire de l'atlas des paysages et des projets urbains
9H30	Répartition entre les groupes de travail	
9H30 - 11H00	Groupes de travail – débat autour de 5 thèmes d'enjeux <i>Quoi / Pourquoi / Où / Comment ?</i> « Ressentir la présence de la nature » « Reconnaître le territoire par les repères » « Structurer les perceptions par la forme du vide » « Caractériser les ambiances urbaines par l'architecture et l'aménagement » « Percevoir la continuité territoriale par les interfaces et les trajets »	



L'atelier n°3 - Deuxième partie : travail sur les enjeux et les préconisations

Les groupes de travail



« Thème » – **Animateur** – Relanceurs – Porte-parole

« Ressentir la présence de la nature » - **Patricia PERRIER**

Quoi ? Qu'est-ce que ça veut dire ?

« Reconnaître le territoire par les repères » - **Paul BAROIN**

Pourquoi ?

« Structurer les perceptions par la forme du vide » - **Sébastien GIORGIS**

Où ?

« Caractériser les ambiances urbaines par l'architecture et l'aménagement » - **Vincent LELIEVRE**

Comment ?

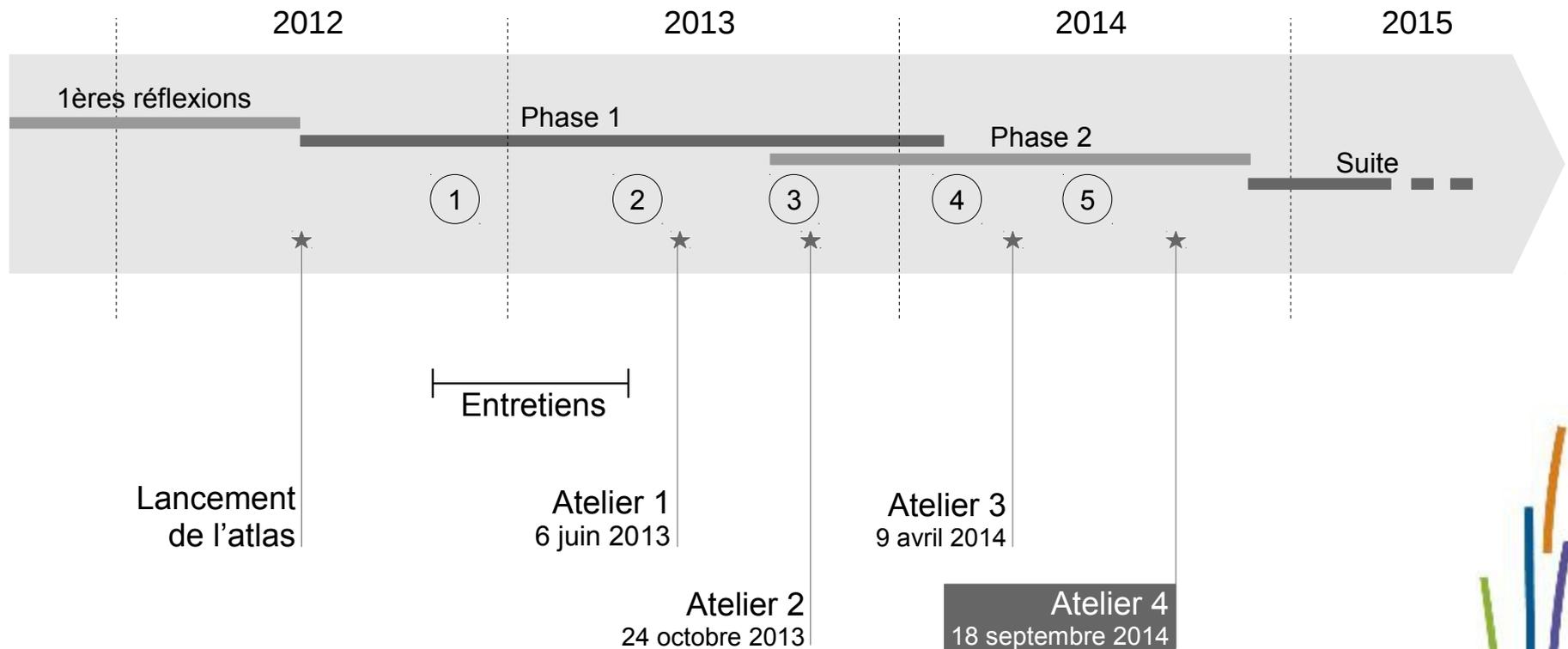
« Percevoir la continuité territoriale par les interfaces et les trajets » - **Michel COLLIN**

L'atelier n°3 - Troisième partie : restitution et approfondissements

8H30	Accueil café	
9H - 9H10	Introduction	Julie SER-ISTIN , Directrice adjointe de l'unité territoriale des Hauts-de-Seine, DRIEA
9H10 - 9H30	Point d'étape sur l'avancement de l'atlas et présentation des objectifs de l'atelier n°3	Michel COLLIN , Paysagiste DPLG, mandataire de l'atlas des paysages et des projets urbains
9H30	Répartition entre les groupes de travail	
9H30 - 11H00	<p>Groupes de travail – débat autour de 5 thèmes d'enjeux <i>Quoi / Pourquoi / Où / Comment ?</i></p> <p>« Ressentir la présence de la nature »</p> <p>« Reconnaître le territoire par les repères »</p> <p>« Structurer les perceptions par la forme du vide »</p> <p>« Caractériser les ambiances urbaines par l'architecture et l'aménagement »</p> <p>« Percevoir la continuité territoriale par les interfaces et les trajets »</p>	
11H	Pause	
11H30 - 12H30	Restitution des échanges de chacun des groupes de travail	Porte-paroles des groupes de travail
12H30 - 13H	Débats collectifs	
13H	Conclusions	



L'atelier n°4, le 18 septembre 2014



PHASE 1 : Connaissance et analyse paysagère

- ① Analyse des paysages urbains à l'échelle départementale
- ② Délimitation et description des unités et sous-unités paysagères
→ Atelier n°1

PHASE 2 : Approche prospective approfondie

- ③ Dynamiques de mutations des paysages
→ Atelier n°2
 - ④ Enjeux
 - ⑤ Préconisations
- Atelier n°3

→ Atelier n°4